

Hubert OTT

*Député du Haut-Rhin
Commissaire au développement durable
et à l'aménagement du territoire*

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
11 Place Beauvau
75008 PARIS

Paris, le 09 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Cher Gérald,

Je tenais à attirer votre attention sur un projet préoccupant porté par la Région Grand Est : la fermeture du lycée professionnel polyvalent Charles de Gaulle de Pulversheim qui entraînerait le transfert de sa filière « métiers de la sécurité ».

Ce lycée haut-rhinois est situé à 10 kilomètres au nord de Mulhouse et incarne une belle histoire industrielle alsacienne, celle du bassin potassique qui a fait les grandes heures du territoire au 20ème siècle. En ce sens, il est intimement lié à l'ambition productive et industrielle de notre région mais également au contexte particulier, transfrontalier, entre notre pays, l'Allemagne et la Suisse. Dans le prolongement de cette tradition, cet établissement dispense des formations et enseignements de qualité dans les domaines de la chaudronnerie et de l'électricité, qui pour cette dernière est adossée d'un enseignement bilingue. Toutes celles et ceux qui connaissent ce lycée s'accordent à dire qu'il occupe une place essentielle, tant pour le bassin potassique que pour l'ensemble de l'économie alsacienne.

La force du lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, est d'avoir su élargir son offre en proposant, en complément de ce socle reconnu, une filière spécifique de formation aux métiers de la sécurité. Là aussi, l'intuition des porteurs du projet a été pertinente. A ce carrefour de l'Europe, la naissance de cette filière est plus que jamais d'actualité pour assurer la protection des populations et le respect de l'intérêt supérieur de la nation.

Cette offre de formation aux métiers de la sécurité est donc cruciale et d'autant plus nécessaire que la filière est en tension. En Alsace, seuls deux établissements forment actuellement à ces métiers de la sécurité : le lycée Emile Matthis à Strasbourg dans le Bas-Rhin, et le lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, menacé de fermeture.

Unique en Alsace, le lycée dispose de locaux parfaitement dimensionnés à la pratique des métiers enseignés. Concernant la filière sécurité, de grands plateaux techniques (difficilement répliquables dans un établissement classique) permettent de simuler de nombreuses mises en situation réelles et différentes manœuvres ou interventions comme celles qu'induisent des accidents de la route, des catastrophes naturelles ou des actes terroristes. Cet équipement spécifique qualitatif permet à l'établissement d'être à la pointe des formations de sécurité dans notre pays.

J'en atteste bien volontiers car je me suis personnellement rendu sur place à plusieurs reprises pour prendre contact avec l'équipe dirigeante, l'équipe pédagogique, le personnel technique et les élèves. J'ai ainsi pu mesurer la volonté d'une aventure humaine bien construite, bien vécue et qui réunit tous les ingrédients d'une réussite pour nos élèves qui, placés dans ce contexte enthousiasmant, rencontrent véritablement leur destin. Le lycée Charles de Gaulle a donc réussi à créer un écosystème offrant des conditions optimales à la formation aux métiers de la sécurité. La cohabitation avec les autres filières est très bonne et se passe dans des conditions apaisées. Le pari qui a été fait de greffer cette formation « métiers de la sécurité » aux formations industrielles dans cet ancien bassin potassique a été une parfaite réussite.

Je crois indispensable de préciser que le contexte de la ruralité alsacienne qui caractérise la commune de Pulversheim, avec sa tranquillité, constitue un atout majeur de ce lycée. Nous sommes à l'opposé d'un scénario urbain dans lequel il n'est guère difficile d'imaginer que certaines coexistences relèvent d'un défi quelques fois très hasardeux. Cette seule réalité confère à la décision de fermeture de ce lycée un caractère aventureux qu'il est difficile de justifier. Car l'éventuel transfert de la filière des métiers de la sécurité au sein d'un lycée mulhousien, donc sur un territoire beaucoup plus urbain, entraîne de fait une prise de risque dont personne ne peut assurer les résultats, car les métiers de la sécurité ne sont pas des formations comme les autres.

N'oublions pas que la France accueillera l'année prochaine les Jeux Olympiques 2024, aussi la sécurité de cet événement mobilisera un véritable savoir-faire français avec un nombre important de professionnels et futurs professionnels de la sécurité. Pour la bonne tenue de cet événement d'ampleur internationale, nous ne pouvons donc pas décemment compromettre la qualité de formation de nos jeunes dans ces filières incontournables au nom d'une très discutable, voir contestable, logique comptable.

C'est pourquoi, au vu de l'importance des enjeux et de votre intérêt, que je sais vif et que je partage, en ce qui concerne la formation de nos jeunes aux métiers de la sécurité, je tenais à vous sensibiliser à ce sujet. Il concerne sans aucun doute votre ministère et je vous saurai gré de toute potentielle intervention qui permettra de garantir le maintien du lycée Charles de Gaulle de Pulversheim.

En vous remerciant pour l'attention accordée à ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

*Bien à toi avec
et dévouement fidélité*

Hubert OTT